



<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 1^{er} décembre 2004

LISTE DES FRAIS 2005 DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le 30 novembre 2004, le Conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a approuvé la tarification pour les services offerts par la Bourse.

Vous trouverez ci-jointe la liste des frais qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Pour connaître les changements tarifaires de 2005, veuillez vous référer aux textes affichés en caractères gras.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martin Gendron, responsable, Comptes à recevoir au (514) 871-7895.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 152-2004

Liste des frais 2005

**Entrée en vigueur
le 1^{er} janvier 2005**

A. ADHÉSION ET RÉGLEMENTATION DES PARTICIPANTS AGRÉÉS (CANADIENS ET ÉTRANGERS)

1. Cotisations

		Prix 2004	Prix 2005
1.1	Cotisations annuelles fixes		
	1.1.1 Participant agréé sous juridiction	10 000 \$	s/o
	1.1.2 Participant agréé (canadien et étranger) – réglementation du marché	5 000 \$	5 000 \$
1.2	Cotisations variables		
	1.2.1 Participant agréé sous juridiction (en fonction du volume d'affaires) (minimum de 1 250 \$/trimestre)	7/32 de 1 %	s/o
	1.2.2 Réglementation du marché (surveillance) Tous les produits à l'exception des options commanditées		
	1.2.2.1 Participant agréé (canadien et étranger) (par contrat, par côté)	0,03 \$	0,03 \$
	1.2.3 Réglementation du marché (surveillance) Options commanditées		
	1.2.3.1 Participant agréé (canadien et étranger) et clients valeur (montant de la prime)	0,01 %	0,01 %
	1.2.3.2 Commanditaire valeur (montant de la prime)	0,0015 %	0,0015 %

2. Frais d'adhésion

2.1	Nouvelle demande – participant agréé (canadien et étranger)	5 000 \$	5 000 \$
-----	--	----------	----------

3. Amendes suite au retard dans la production de documents – par jour ouvrable de retard

3.1	Rapport financier mensuel	125 \$	s/o
3.2	Avis de cessation d'emploi : Soumis plus de 10 jours ouvrables après la date de cessation : Maximum 4 000 \$ / dossier	100 \$	100 \$
3.3	Questionnaire et rapport financier uniforme	250 \$	s/o
3.4	Rapport mensuel de surveillance d'un représentant	100 \$	s/o

4. Négociateur SAM

4.1	Nouvelle demande	125 \$	125 \$
4.2	Transfert	150 \$	150 \$
4.3	Frais annuels par négociateur	125 \$	125 \$
4.4	Cessation d'emploi	125 \$	125 \$

5. Agrément à titre de représentant attitré ou de personne responsable

5.1	Représentant attitré	150 \$	150 \$
5.2	Personne responsable (participant agréé étranger seulement)	250 \$	250 \$

6. Demande de dispense des exigences relatives à la compétence

	250 \$	250 \$
--	--------	--------

7. Amendements corporatifs

7.1	Changement de nom	500 \$	500 \$
7.2	Autres (fusion, changement de contrôle et réorganisation)	500 \$	500 \$
7.3	Ouverture d'une succursale ou sous-succursale	150 \$	s/o
7.4	Frais annuels par succursale ou sous-succursale	75 \$	s/o

Prix 2004

Prix 2005

8. Facturation des frais d'inspection

variable

variable

La Bourse peut décider d'imputer au participant agréé (**canadien et étranger**), en plus des frais fixes et variables imposés pour les services réglementaires, les frais encourus dans le cadre d'une inspection lorsqu'à son avis, **en raison de lacunes opérationnelles ou autres importantes, ce participant agréé nécessite de la part de la Division de la réglementation une surveillance et un suivi particulièrement plus important.**

Tout participant agréé (**canadien et étranger**) dont une inspection de son siège social ou d'une succursale requiert des déplacements à l'extérieur de Montréal par le personnel de la Bourse se verra imputer les frais de déplacement reliés à cette inspection.

B. FRAIS GÉNÉRAUX DES MARCHÉS

1. Poste de travail « MTM back-office »

		<u>Prix 2004</u>	<u>Prix 2005</u>
1.1	Par poste / mois	522 \$	522 \$

2. Frais d'accès à SAM

2.1	Mise en place d'une connexion - pour chaque système propriétaire ou nouveau ISV (Independent Software Vendor)	10 000 \$	10 000 \$
2.2	Mise en place d'une connexion - pour chaque participant (canadien et étranger) via un ISV existant	s/o	3 000 \$
2.3	Débranchement	500 \$	500 \$
2.4	Frais de maintenance (par mois)	500 \$	500 \$

3. Télécommunication

3.1	Mise en place (pour chaque connexion réseau)	1 500 \$	1 500 \$
3.2	Débranchement	250 \$	250 \$
3.3	Support mensuel – Accès via les points de présence (POP)	375 \$	750 \$

4. Autre*

4.1	Support professionnel (taux horaire) (minimum une (1) heure)	150 \$	150 \$
-----	---	--------	--------

5. Annulation de transactions erronées

5.1	Par requête pour les cinq premières requêtes au cours d'une année civile (Jan-Déc), pour les participants agréés demandant une annulation	100 \$	s/o
5.2	Pour chacune des trois requêtes suivantes au cours de la même année	500 \$	s/o
5.3	Pour toute requête suivante au cours de la même année	1 000 \$	s/o

* La Bourse peut, à sa discrétion, facturer des services divers au prix coûtant majoré des frais d'administration.

C. FRAIS DE TRANSACTION (par contrat, par côté)

1. Options

		<u>Prix 2004</u>	<u>Prix 2005</u>
1.1	Options (sauf sections 1.2 et 1.3)		
1.1.1	Client et participant agréé (canadien et étranger) – valeur (montant de la prime)	0,05 %	0,00 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$	0,30 \$	0,50 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$	0,40 \$	0,50 \$
1.1.2	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,16 \$	0,16 \$
1.1.3	Mainteneur de marché	0,16 \$	0,16 \$
1.2	Options sur obligations		
1.2.1	Client et participant agréé (canadien et étranger) – valeur (montant de la prime)	0,08 %	0,00 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$	0,30 \$	0,50 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$	0,40 \$	0,50 \$
1.2.2	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme	0,16 \$	0,16 \$
1.2.3	Mainteneur de marché	0,16 \$	0,16 \$
1.3	Options commanditées		
1.3.1	Client et participant agréé (canadien et étranger) – valeur (montant de la prime)	0,20 %	0,20 %
1.3.2	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme – valeur (montant de la prime)	0,20 %	0,20 %
1.3.3	- Commanditaire – valeur (montant de la prime)	0,03 %	0,03 %

2. Contrats à terme et options sur contrats à terme

2.1	Contrats à terme		
2.1.1	Client	0,82 \$	0,82 \$
2.1.2	Participant agréé (canadien et étranger)	0,33 \$	0,33 \$
2.1.3	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme *	0,21 \$	0,21 \$
2.1.4	Mainteneur de marché	0,33 \$	s/o
2.2	Options sur contrats à terme		
2.2.1	Client	0,50 \$	0,50 \$
2.2.2	Participant agréé (canadien et étranger)	0,30 \$	0,30 \$
2.2.3	Fournisseur de liquidité faisant partie du programme *	0,20 \$	0,20 \$
2.2.4	Mainteneur de marché	0,30 \$	s/o

3. Échanges physiques pour contrats (EFP)

3.1	Contrats à terme	0,25 \$	0,25 \$
-----	------------------	---------	---------

* Voir programme de rabais ci-joint

D. DONNÉES DE MARCHÉ

1. Données de marché en temps réel

		<u>Prix 2004</u>	<u>Prix 2005</u>
1.1	Niveau 1 - Professionnels (par dispositif / mois) - (service de base)	29 \$	29 \$
	Niveau 2 - Professionnels (par dispositif / mois) - (niveau 1 + profondeur du marché)	39 \$	39 \$
1.2	Niveau 1 - Non professionnels (par dispositif / mois) - (service de base)	6 \$	6 \$
	Niveau 2 - Non professionnels (par dispositif / mois) - (niveau 1 + profondeur du marché)	9 \$	9 \$
1.3	Frais mensuels du revendeur (transmission externe)	1 500 \$	1 500 \$
1.4	Consultation de cotes – Internet (par cote)	0,01 \$	0,01 \$
1.5	Consultation de cotes – Internet (par chaîne d'options)	0,03 \$	0,03 \$

2. Données de marché en temps réel – Accès site Internet de Bourse de Montréal Inc.

2.1	Non professionnels – Canada (par accès / mois en \$ CA)	14,95 \$	14,95 \$
2.2	Non professionnels – Hors Canada (par accès/mois en \$ US)	14,95 \$	14,95 \$

E. DONNÉES HISTORIQUES

1. Données historiques – actions

1.1	Frais minimum par demande	50 \$	50 \$
	Plus :		
	1.1.1 Par sommaire (fin de journée, fin de semaine, fin de mois ou fin d'année)	1 \$	1 \$
1.1.2	Détail des transactions (par jour)	2 \$	2 \$

2. Données historiques – par classe d'options / mois

2.1	Sommaires quotidiens	15 \$	15 \$
2.2	Séries chronologiques des transactions	30 \$	30 \$
2.3	Données haute fréquence	35 \$	35 \$

3. Données historiques – par contrat à terme / mois

3.1	Sommaires quotidiens	10 \$	10 \$
3.2	Séries chronologiques des transactions	25 \$	25 \$
3.3	Données haute fréquence	30 \$	30 \$

4. Frais de requêtes spécialisées – Taux horaire

4.1	Modélisation, écart de l'offre et la demande, volatilité, etc. (minimum 1 h)	150 \$	150 \$
-----	--	--------	--------

F. INSTITUT DES DÉRIVÉS

Voir le site Internet : www.institutdesderives.com

TERMES ET CONDITIONS

1. Tout document relatif à la facturation (facture, relevé de transactions, etc.) doit être vérifié sans délai.
La Bourse doit être avisée par écrit de toute erreur ou omission dans les trente (30) jours suivant la date dudit document.
2. Toute facture doit être acquittée dans les trente (30) jours suivant la date de la facture. Les montants qui ne sont pas acquittés dans ce délai sont assujettis à des frais de retard, calculés en multipliant le montant en souffrance par un taux d'intérêt mensuel de un pour cent et demi (1,5 %) ou le taux autorisé par les autorités de réglementation ou gouvernementales. En aucun cas le taux d'intérêt applicable ne doit dépasser le taux maximal autorisé par les lois sur les intérêts usuraire applicables.



**Bourse
de Montréal**

Programme de rabais pour les fournisseurs de liquidité

	Contrat	Seuil de volume mensuel	Rabais	Frais d'exécution en vigueur
ONX	Tous les contrats	Aucun seuil	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite
BAX	Cycle - 1 ^{re} année	Premiers 10 000 contrats	0,00 \$	0,21 \$
		10 001 à 20 000	0,05 \$ par côté	0,16 \$
		20 001 à 40 000	0,10 \$ par côté	0,11 \$
		40 001 à 80 000	0,15 \$ par côté	0,06 \$
		80 001+ contrats	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite
	Cycle - 2 ^e année	Aucun seuil	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite
Cycle - 3 ^e année	Aucun seuil	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite	
OBX	Tous les contrats	Aucun seuil	0,12 \$ par côté	0,08 \$
CGZ	Tous les contrats	Aucun seuil	0,13 \$ par côté	0,08 \$
CGB	Tous les contrats	Premiers 5 000 contrats	0,00	0,21 \$
		5 001 à 10 000	0,05 \$ par côté	0,16 \$
		10 001 à 20 000	0,10 \$ par côté	0,11 \$
		20 001 à 40 000	0,15 \$ par côté	0,06 \$
		40 001+ contrats	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite
SXF	Tous les contrats	Premiers 3 000 contrats	0,00 \$	0,21 \$
		3 001 à 6 000	0,05 \$ par côté	0,16 \$
		6 001 à 12 000	0,10 \$ par côté	0,11 \$
		12 001 à 24 000	0,15 \$ par côté	0,06 \$
		24 001+ contrats	0,21 \$ par côté	Exécution gratuite

1. Tous les frais sont en dollars canadiens.
2. Des frais de compensation de 0,10 \$ par côté et des frais réglementaires de 0,03 \$ par côté s'appliquent.
3. Pour des fins de comparaison, les frais réguliers de client sont de 0,82 \$ (frais d'exécution), 0,20 \$ (frais de compensation) et 0,03 \$ (frais réglementaire).
4. Le programme de rabais s'adresse aux négociateurs assidus et aux firmes d'opérations pour compte propre (*proprietary trading*) enregistrés auprès de la Bourse de Montréal.

Tour de la Bourse
C. P. 61 - 800 square Victoria - Montréal (Québec) H4Z 1A9 CANADA
Sans frais : 1 866 871-7878 | trader@m-x.ca | www.m-x.ca